

| Nombre de membres | | |
|--|----------------|---|
| Afférents au Conseil Communautaire | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 42 | 42 | 42 |

**de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
12 Place Camps - LOUVIE-JUZON**

DELIBERATION n°2009/39

L'An deux mille neuf et le jeudi 9 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 2 avril, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Casino des Eaux-Bonnes, sous la présidence de M. Francis COUROUAU, Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

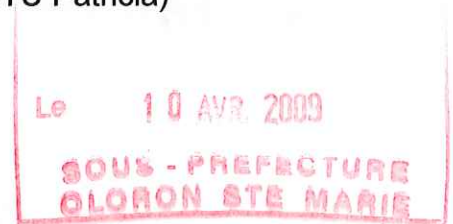
Présents titulaires : M. CAMBOT, SARTHE, AUSSANT, CASADEBAIG Didier, DOUMECQ, BELESTA-LABOURDETTE, LOURTEIG, CAMBILHOU, BAYLAUCQ, BARATS, LE GALLOU, MARTIN, CARRERE, DAGUERRE, CARRERE-GEE, MASONAVE, MIGNE, CASAU, CASADEBAIG Robert, SACAZE, LABERNADIE, SARRAILH, LASSEBIE, LAUR, SANZ, BOUSQUET, BOUSSOU, POEYMARIE, PASQUINE, COUROUAU et Mesdames MOURTEROT, CLAVIER, HELIP, SOULE, NOUGUE-DEBAT, MOUNAUT Marie-Josée, LAMOURE, HOURQUEIG.

Présent(s) suppléant(s) : M. DEPAY Eric (représentant PAROIX Joseph)
M. LAURENT Jean-François (représentant GANTCH Catherine)
M. TISNERAT Jérôme (représentant CASENAVE Madeleine)
M. MOUNAUT Pierre (représentant TOUTU Patricia)

Secrétaire de séance : M. LE GALLOU

VOTE : à l'unanimité – 2 ABSTENTIONS

OBJET : Service « Tourisme » : tarification Vente Topoguide



Le Président précise que parmi la documentation touristique éditée par la CCVO, seul le topoguide « Randonnées en Vallée d'Ossau » est en vente. Il propose que les conditions pratiquées jusqu'alors par le SIVU soient maintenues à savoir :

- Prix de vente public : 7 euros
- Commission accordée au revendeur sur le prix hors taxes : 0,85 euros

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

APPROUVE les tarifs ci-dessus.



Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Francis COUROUAU